



MUSÉE JARDIN BOURDELLE

JARDIN D'ARTISTES, JARDIN DE SCULPTURES

PUBLICS

MODALITÉS DE VISITE HANDICAP

Dans cette rubrique, vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la préparation de votre visite au musée-jardin départemental Bourdelle.

Conditions d'animation et de visite

Quelques règles à respecter

- L'accueil des groupes s'effectue aux horaires d'ouverture du musée,
- Un seul groupe à la fois par animation (le nombre de participants est à déterminer avec les médiateurs du musée),
- Selon le handicap, la présence d'accompagnateurs est indispensable ou fortement conseillée.

Renseignements et réservations

Comment nous contacter ?

Les visites, libres ou accompagnées, les animations et les ateliers se font exclusivement sur réservation. Les demandes de renseignements s'effectuent par téléphone, par courrier, par mail, par fax, par le formulaire de contact ou sur place.

La prise de réservation s'effectue uniquement par téléphone. **Une confirmation de visite est envoyée à l'organisateur sur demande :**

- Service des publics du musée-jardin Bourdelle
Florence Brazzini-Tabti
Tél. : 01 64 78 50 90
Email : [Florence Brazzini-Tabti](mailto:Florence.Brazzini-Tabti@musee-jardin-bourdelle.fr)

En cas d'annulation, veuillez à prévenir le service des publics le plus tôt possible.

Tarifs & modalités

Tarifs

Pour consulter les tarifs rendez-vous dans notre [rubrique Horaires et tarifs](#).

Restauration

Il n'est pas possible de se restaurer dans les espaces du musée-jardin.

Le parking paysager peut vous accueillir.

La forêt de Nanteau ou les bords du Lunain à Lorrez le Bocage seront plus bucoliques et s'il pleut, la halle d'Egrenville offrira un large abri.